

# **URGENCE GAZA :**

## **Manifestation de solidarité avec le Peuple palestinien**

**Samedi 6 septembre 2014 - 16h - Place J. Jaurès à Tours**

Le bombardement intensif de Gaza depuis le 9 juillet a causé la mort de plus de 2 130 palestiniens, civils en majorité, dont près de 600 enfants ; plus de 11 000 blessés et de 400 000 déplacés... Des dizaines de milliers d'habitations ont été détruites, ainsi que les infrastructures nécessaires à la vie quotidienne des palestiniens (écoles, hôpitaux, centrale électrique, etc.), systématiquement ciblées.

Mardi 19 août, les négociations du Caire en vue d'un "cessez-le-feu" durable ont été stoppées, avec pour cause première le refus par Israël de mettre fin au blocus imposé à Gaza depuis 2007. Les bombardements ont repris alors que cette agression israélienne était déjà, en termes de bilans humain et matériel, la plus violente qui ait été infligée dans les territoires palestiniens depuis la guerre de juin 1967. Une nouvelle fois le pouvoir israélien déclenchait un déluge de feu sur Gaza, au prétexte de tirs de roquettes, mais avec pour objectif avoué de mettre fin au gouvernement palestinien d'entente nationale, condition pourtant nécessaire à tout progrès vers une paix juste.

Devant cette situation dramatique, les gouvernements occidentaux se sont cantonnés une nouvelle fois à "dénoncer l'engrenage de la violence" sans désigner le responsable de cette nouvelle tragédie, appelant seulement le gouvernement israélien à la "retenue". Le président François Hollande a même cautionné l'agression d'Israël contre la population de Gaza en déclarant, lors de son entretien téléphonique avec Benjamin Netanyahu le 9 juillet dernier, qu'« il appartenait au gouvernement israélien de prendre toutes les mesures pour protéger la population face aux menaces ». Cette complicité des autorités françaises est allée jusqu'à tenter d'interdire et ainsi criminaliser l'expression populaire et militante de notre légitime soutien à la défense des droits du peuple palestinien.

L'Union Européenne disposerait d'un moyen simple : la suspension de l'accord d'association avec Israël qui accorde des avantages économiques à ce pays. Cet accord est conditionné par le respect des droits humains, ce qui n'est pas le cas avec la colonisation et l'existence du mur qui sont illégaux selon le droit international.

Pour dénoncer la passivité coupable de nos gouvernants, et obtenir des actions concrètes de la France auprès du pouvoir israélien et du Conseil de sécurité ; à l'heure même où viennent d'être annoncés un « cessez-le-feu illimité » et un allègement du blocus qui permettrait à Gaza de respirer et à la Palestine d'espérer ; les organisations signataires restent vigilantes et mobilisées en continuant de demander :

- **L'ARRÊT IMMÉDIAT DES BOMBARDEMENTS**
- **L'ARRÊT DE L'AGRESSION ISRAËLIENNE EN CISJORDANIE ET À JÉRUSALEM**
- **LA LEVÉE TOTALE DU BLOCUS, ILLÉGAL ET CRIMINEL, DE GAZA**
- **DES SANCTIONS IMMÉDIATES CONTRE ISRAËL JUSQU'AU RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL**
- **LE DROIT AU RETOUR DE TOUS LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS**
- **LE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN ET SON DROIT À L'AUTODÉTERMINATION**

*Le 26 juillet 2014*

*Signataires de cet appel :*

**Comité tourangeau France Palestine Solidarité, Collectif Palestine 37, Coordination BDS 37, ABIR Association, Bienvenue en Palestine, Association Secours Palestinien, CGT37, Solidaires37, FSU37, PCF37, JC37, NPA37, CAR37, POI37, PG37, Ensemble37, AL37**